

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP^t : Trois mois, 5 fr. ; Six mois, 9 fr. ; Un An, 16 fr.
HORS DU DÉP^t : — 6 fr. ; — 11 fr. ; — 20 fr.

CAHORS : A. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE.

ANNONCES (la ligne) 25 cent.
RÉCLAMES 50

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.
L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n^o 34 et Place de la Bourse, n^o 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

DE CAHORS A LIBOS.

Tableau 1	Omnibus mixte.	Poste mixte.	Omnibus mixte.
Cahors. — Départ . . .	6 h 35	4 h 4	5 h 50
Mercuès	6 49	4 19	6 6
Parnac	7 1	4 32	6 19
Luzech	7 9	4 40	6 28
Castelfranc	7 22	4 55	6 44
Puy-l'Evêque	7 34	5 7	6 58
Duravel	7 45	5 17	7 8
Soturac-Touzac	7 55	5 27	7 18
Fumel	8 6	5 39	7 32
Monsempron-Libos Ar.	8 12	5 45	7 40
PARIS. — Arrivée . . .	11 46	4 18	2 49

DE LIBOS A CAHORS.

Tableau 2	Poste mixte.	Omnibus mixte.	Omnibus mixte.
PARIS. — Départ . . .	2 h 30	9 h 50	7 h 30
Monsempron Libos — Dép	8 40	3 5	8 55
Fumel	8 48	3 15	9 3
Soturac-Touzac	9 1	3 28	9 16
Duravel	9 10	3 38	9 26
Puy-l'Evêque	9 19	3 48	9 36
Castelfranc	9 34	4 5	9 52
Luzech	9 47	4 19	10 6
Parnac	9 57	4 30	10 17
Mercuès	10 9	4 43	10 29
Cahors. — Arrivée . . .	10 25	5 1	10 47

DE CAHORS A MONTAUBAN

Tableau 1	Omnibus mixte.	Omnibus mixte.	Omnibus mixte.
Cahors. — Départ . . .	4 h 40	10 h 35	5 h 20
Sept-Ponts	4 50	10 45	5 31
Cieillac	5 6	11 1	5 49
Labenque	5 15	11 10	5 57
Montpezat	5 28	11 23	6 10
Borredon	5 58	11 55	6 42
Caussade	6 9	12 8	6 56
Réalville	6 19	12 22	7 8
Albias	6 27	12 33	7 18
Fonneuve	6 36	12 45	7 28
Montauban. — Arriv.	6 48	1 2	7 45
TOULOUSE. — Arriv.	8 25	2 45	9 41

DE MONTAUBAN A CAHORS

Tableau 2	Omnibus mixte.	Omnibus mixte.	Omnibus mixte.
TOULOUSE. — Dép.	5 h 30	11 h 30	13 h 14
Montauban. — Départ.	7 25	10 h 35	4 50
Fonneuve	7 40	10 49	5 10
Albias	7 51	10 58	5 23
Réalville	8 3	11 7	5 38
Caussade	8 17	11 19	5 56
Borredon	8 35	11 36	6 20
Montpezat	9 15	12 10	7 11
Labenque	9 41	12 28	7 41
Cieillac	9 53	12 38	7 54
Sept-Ponts	10 9	12 51	8 12
Cahors. — Arrivée . . .	10 18	12 59	8 22

Cahors, le 9 Février.

NOUVELLES POLITIQUES

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 6 février 1886.
L'AMNISTIE.
M. Clovis Hugues. — Je suis surpris que l'amnistie soit combattue par le ministère autour duquel nous sommes disposés à nous rallier dans l'intérêt de la République.

M. Rochefort. — Je demanderai au gouvernement s'il veut se prononcer sur la question d'amnistie ou s'en désintéresser. (Très bien !)

Mgr Freppel. — Au sein de la commission le gouvernement s'est prononcé pour l'amnistie, depuis il s'est prononcé contre cette mesure. C'est donc à lui qu'on devra le rejet de la proposition des membres de la minorité, qui se sont montrés partisans de l'amnistie totale, en y comprenant les faits électoraux et la remise des peines infligées à des ecclésiastiques pour des faits de cette nature.

M. le président du conseil. — Le gouvernement accepte la responsabilité d'écarter une mesure de clémence qui aurait donné satisfaction à certaines réclamations, mais qui ne peut se concilier actuellement avec les devoirs supérieurs du gouvernement.

Les condamnés pour faits nettement politiques ont été graciés. Pour les condamnés de droit commun, il y a eu des réductions de peines; mais il n'a pas été possible d'aller plus loin.

L'amnistie s'impose quand, à la suite de commotions violentes, il s'agit d'effacer de pénibles souvenirs, comme en 1880. Mais il n'y a pas lieu de recourir périodiquement à cette mesure. On énerverait ainsi le sentiment de la justice.

Il n'y a rien d'exceptionnel dans les circonstances actuelles; et si l'amnistie était votée aujourd'hui, il n'y aurait aucune raison pour ne pas recommencer à chaque renouvellement du pouvoir présidentiel. Le vote de l'amnistie ne compromettrait pas la sécurité sociale, mais il ferait douter de l'autorité et de l'influence que le gouvernement doit avoir sur la Chambre. (Bruit à gauche.) La Chambre ne

voudra pas laisser échapper l'occasion d'affirmer l'accord qui existe entre eux.
La Chambre décide, par 347 voix contre 116, qu'elle ne passera pas à la discussion des articles.

Séance du 8 février 1886.
DÉMISSION DE M. ROCHEFORT

M. le président donne lecture d'une lettre par laquelle M. Rochefort déclare que, n'ayant pu obtenir l'amnistie, il donne sa démission de député de la Seine. (Mouvements divers.)

LA MISE EN ACCUSATION

M. Michelin a la parole pour combattre les conclusions de la commission qui repoussent la prise en considération de sa proposition ayant pour but de rechercher les origines et la responsabilité de la campagne du Tonkin.

L'orateur dit qu'il y a eu déclaration de guerre sans l'assentiment de la Chambre et la responsabilité est écrite dans toutes nos constitutions depuis 1871.

M. le président du conseil supplie la Chambre de ne pas céder à la tentation qui lui est offerte de renouveler un débat qui a souvent passionné ses devanciers. Ce serait créer un précédent bien dangereux (bruits divers), celui d'infirmer les décisions de la Chambre qui a précédé celle-ci. (Nouveau bruit à gauche.)

Une discussion de cette nature diminue la force et l'autorité de la France dans ses nouvelles possessions et il n'y a donc aucun intérêt supérieur à faire cette enquête.

L'orateur demande à la Chambre de ne pas prendre la proposition en considération.

Les conclusions de la commission tendant au rejet de la proposition de M. Michelin, sont adoptées par 268 voix contre 154.

SÉNAT

Séance du 6 février.
ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

M. Buffet. — Votre article 12 est inconstitutionnel, puisqu'il crée l'exclusion législative contre certaines catégories de citoyens.

Dans une petite commune du Gard, on a appelé la gendarmerie contre la population, qui voulait conserver les Sœurs dans l'école publique, alors

qu'on ne l'envoyait pas à Décazeville, où elle aurait pu empêcher un crime abominable. (Applaudissements à droite; bruits divers.)

Si l'on veut que l'école soit neutre, il faut que l'instituteur ne répète pas certaines assertions contenues dans le discours du ministre, celle par exemple qui consiste à dire que les miracles sont des superstitions grossières.

Je rappellerai seulement que M. de Freycinet serait moins affirmatif, puisque, lui protestant, a engagé un de ses amis à faire un pèlerinage à Lourdes. (Rires et approbation à droite.)

Si votre enseignement doit faire perdre la foi et que la conséquence soit que nos amis triomphent aux prochaines élections, je trouverais ce succès acheté trop cher. Je n'admets pas, du reste, que pour arriver au gouvernement qu'on préfère, on sacrifie le présent et que l'on pousse au mal. Ma foi catholique avive mon amour pour la France. (Applaudissements répétés à droite.)

M. Chesnelong. — Si vous excluez les religieux, vous devez exclure également les francs-maçons, car si les religieux prêtent serment sur l'évangile, les francs-maçons prêtent serment sur les poignards. (Réclamations à gauche; applaudissements à droite.)

Ce que vous attaquez, c'est l'enseignement chrétien, et si le discours du ministre a été lu dans les écoles, nous aurons le droit de dire que vous avez violé la neutralité.

La question se pose entre l'idéal chrétien et l'idéal sentimental dont a parlé le ministre. J'ai fait mon choix. Le pays a fait le sien aussi. Vous n'avez pas voulu l'entendre, il vous le redira. S'il ne vous le redisait pas, ce ne serait pas seulement la République qui en souffrirait, ce serait la France. (Applaudissements répétés à droite.)

M. Goblet. — Ce n'est pas le congréganisme, mais la congrégation que l'on exclut. L'Etat a le droit de dire qu'il ne lui plaît plus d'avoir des congrégations sur son territoire.

M. Chesnelong. — Je retire mon amendement pour demander purement et simplement la suppression de l'article 12.

Par 129 voix contre 84, le Sénat renvoie à lundi la suite de la discussion.

Séance du 8 février 1886.
L'article 12 de l'organisation de l'enseignement primaire est adopté par 164 voix contre 105.

Informations

Mariage de la princesse Amélie. — Samedi matin, à onze heures, M. d'Andrade-Corro, ministre plénipotentiaire et extraordinaire de S. M. le roi de Portugal à Paris, s'est présenté à l'hôtel de M. le comte de Paris, 57, rue de Varenne, et après avoir obtenu audience, a remis officiellement à M. le comte de Paris deux lettres autographes, signées, la première par S. M. le roi don Louis de Portugal; la seconde par S. M. la reine Marie-Pie, et demandant la main de la princesse Marie Amélie pour leur bien-aimé fils Charles, duc de Bragança, et héritier présomptif du trône de Portugal. Cette demande a été agréée. Le mariage sera célébré à Lisbonne. La date n'en est pas encore fixée, mais ce sera vraisemblablement pour l'un des premiers jours de mai.

Les grèves de Saint-Quentin. — Suivant une dépêche adressée de Saint-Quentin au Petit Journal, l'agitation est générale, la panique est grande.

Les grévistes ont dépassé le faubourg d'Isle et ont dressé des barricades. Vingt-trois arrestations auraient été opérées.

Le préfet est toujours à la mairie. Des postes sont établis de tous les côtés; des patrouilles circulent à chaque instant. La prison est gardée.

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

Association des anciens élèves du Lycée.

Samedi soir, a eu lieu l'assemblée générale annuelle des membres de l'Association amicale des anciens élèves du Lycée de Cahors. Cette réunion avait pour but la

Jeanne avait les yeux égarés, mais M. Smoggley, crut que c'était un reste de délire.

— Elle est hors de péril, dit-il. Ce qu'il lui faut maintenant, c'est du sommeil.

Il voulut la porter lui-même dans la voiture, où Philippe et Robert prirent place à ses côtés. Son domestique les conduisit hors du bourg. Là, le docteur le renvoya, et M. de Montjoie monta sur le siège.

La voiture suivit la grand-route un moment, tourna sur la gauche en longeant Black-House et s'arrêta près de la forêt. A côté du sentier passait un chemin qui rentrait aussi sous bois. Le véhicule s'y engagea, monta lentement la côte et enfin stoppa en face de la hutte où attendaient François et Amine.

La jeune femme était à la même place, immobile, berçant son enfant, comme si la mort eût été un sommeil dont elle s'éveillerait. Dans le fond du tableau se détachait la figure énergique de François Keller l'Alsacien, qui, le revolver au poing, guettait le moindre mouvement de son prisonnier.

Bradford avait commencé par tenter de séduire son gardien. Mais François avait répondu sa fameuse phrase : — Je connais mon devoir !

Et avec une telle expression, en remuant si gentiment son pistolet, que Bradford n'avait rien trouvé de mieux que de se tenir coi.

Dans cette race anglo-saxonne qu'on appelle vulgairement le Yankee, il y a toutes les bonnes et mauvaises qualités de l'origine. L'américain les pousse, les unes et les autres, à un degré plus excessif que l'Anglais : voilà toute la différence qu'il

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

33 LES DRAMES DE CE TEMPS-CI

LA FAMILLE CAVALIÉ

LE COMMODORE NOIR XX

LE CHATIMENT

Il s'y engagea, bien que les marches minées et rongées menaçassent de s'effondrer. Il parvint ainsi jusqu'au dernier étage de la maison, les vêtements en lambeaux, le visage sillonné par les brûlures des étincelles ardentes. Là, le danger était plus grand encore. Mais il était de ceux qui vont jusqu'au bout et ne reculent devant rien. Il déposa un instant Jeanne sur une marche de l'escalier et s'arrêta pour reprendre haleine. Cette fumée acre l'étouffait. Il saisit de nouveau la jeune fille et arriva sur le toit. Le château tout entier brûlait : de minute en minute une détonation faisait trembler les murs encore debout. C'était un conduit de gaz qui éclatait, alimentant encore l'incendie. Philippe courut au rebord du toit. En vérité, il semblait ne pas voir l'espace béant qui s'ouvrait sous lui : sa marche était aussi assurée que s'il eût traversé la plaine.

On le croyait mort, en bas. Aussi une formidable acclamation accueillit sa présence, quand il apparut sur le toit. Le vent avait un peu diminué et l'orage semblait s'éloigner. Les pompiers

attachèrent deux échelles au bout l'une de l'autre et les collèrent contre le mur. Pendant ce temps-là, le baron avait pris son mouchoir et noué solidement les deux poignets de Jeanne. Puis il passa la tête dans cette espèce de licol formé par les bras charmants de la jeune fille, et commença sa descente.

Le péril n'existait plus. Deux jets de pompe lancés à droite et à gauche écartaient la flamme. Philippe put passer au travers sans que lui ni sa compagne fussent atteints. Il mit enfin le pied sur le sol. M. Smoggley accourut et le prit dans ses bras.

— Ne vous occupez pas de moi, docteur, c'est cette enfant qui est en danger peut-être.

M. Smoggley entrouvrit le corsage de Jeanne. Le cœur battait faiblement.

— Ce n'est rien... rien, dit-il. Un peu de repos lui suffira. Je vais la transporter chez moi.

Tout le monde s'écarta du chemin devant le médecin et le baron, auquel on proposait déjà de décerner une médaille d'or. Les deux hommes s'éloignaient de la foule, franchissant les charmes et les bosquets du château, quand Robert parut, courant.

— Ah ! que vous est-il arrivé ? dit-il. J'ai été inquiet en ne vous voyant pas revenir, et j'ai voulu aller à votre rencontre.

Robert recula de deux pas.

— Dieu !... Est-ce que je rêverais ? murmura-t-il.

— Qu'avez-vous ?

— Qu'as-tu, Robert ?

Cavalié entraîna le docteur sous le réverbère, de façon que la lumière éclairât complètement le visage de la jeune fille. Il jeta un cri de joie :

— Jeanne !... c'est Jeanne !

Et comme Philippe restait immobile, ne comprenant pas encore, Cavalié sauta au cou de son ami avec emportement.

— Ah ! sois béni, c'est ma sœur que tu as sauvée !

De pareilles scènes ne se racontent pas. Ainsi donc, Robert venait de retrouver cette pauvre chère Jeanne qu'il avait tant pleuré, qu'il avait cru perdue :

— Oui... c'est cela... dit-il, j'aurais dû penser que ce misérable...

— Oh ! le monstre ! il la savait enfermée dans sa demeure, il savait que le château brûlait, et il n'a pas parlé, il n'a rien dit...

— Docteur, reprit-il en s'adressant à M. Smoggley, puis-je sans danger faire voyager ma sœur ?

— Oui, mais quand elle aura reçu les premiers soins.

— Bien. Maintenant où pouvons-nous trouver une voiture ?

— Chez moi, la mienne est à votre disposition.

— Allons chez vous.

Jeanne fut étendue sur le lit de madame Smoggley, et, pendant que le docteur essayait de la ramener, le baron descendit et fit atteler la voiture.

reddition des comptes du trésorier de l'Association et le renouvellement de cinq membres du comité d'administration.

Les comptes, présentés par M. Sirech, trésorier, ont été approuvés; ils constatent un actif de 5,006 fr. Le nombre des membres de l'Association était, au 1^{er} février 1886, de 154.

MM. Cambres, Pèrier, Lagarrigue, Lebœuf et Relhié, ont été réélus membre du comité d'administration.

Le soir à sept heures, un banquet réunissait un grand nombre de sociétaires. Les places d'honneur étaient occupées par MM. Lurguie, président; Garrigues, proviseur du Lycée; Houdot, censeur des études; Cambres, président du Conseil général du Lot; Sirech, maire de Cahors; docteur Caviolle, vice-président; Pouget, ancien directeur des tabacs; Lacroix, maire de Condom; le colonel Tarayre; Anglarès et Périès, professeurs.

Deux discours ont été prononcés, l'un par M. Lurguie, l'autre par M. le proviseur du Lycée.

Nous reproduisons aujourd'hui celui du président de l'Association :

DISCOURS DE M. LURGUIE

Messieurs et chers Camarades,

Lorsque, après le combat, le commandant fait l'appel de ses hommes, si tout le monde répond. Présent, la joie est dans les cœurs. Cette joie est la nôtre.

Aujourd'hui nous pouvons, en effet, faire sans crainte notre appel; il y aura sans doute beaucoup d'absents, mais pas un disparu. Pour moi, je me félicite de n'avoir pas à retenir votre attention attristée sur des regrets amèrement ressentis, et de pouvoir me dispenser de jeter une note trop grave au milieu des éclats de votre gaieté.

Donc, puisqu'ainsi le veut un heureux retour, vous n'entendez ce soir qu'une fanfare d'allégresse. Sonnez, clairons, un ban en l'honneur des camarades Linon, Bouyssou et Guieu, auxquels l'année nouvelle a apporté, dans les plis de sa robe, la croix de la Légion d'Honneur.

Sonnez encore un ban, en l'honneur, cette fois, des nouveaux venus dont vous acclamiez tout à l'heure les noms. Je leur adresse pour nous tous une accolade fraternelle. Parmi eux, je vois ce jeune maître, dont les travaux récents ont déjà marqué la place dans cette grande famille des critiques qui fait tant d'honneur à la littérature de notre époque; aussi, n'est-ce pas sans quelque fierté que je salue, comme un des nôtres, M. Gustave Larroumet. Son beau livre sur Marivaux, après avoir trouvé une double consécration dans les suffrages de la Faculté et dans ceux de l'Académie, n'a pas tardé à recueillir la faveur du public lettré; l'étude encore inachevée sur les Compagnons de Molière, n'aura pas, j'en suis sûr, une moindre fortune que son aîné. Dans le premier de ces ouvrages, nous trouvons une anecdote piquante, fort agréablement racontée, c'est le récit des incidents qui marquèrent la séance de l'Académie où Marivaux fut solennellement reçu. L'archevêque de Sens, chargé de lui répondre, crût sans doute s'acquitter en conscience de son devoir en adressant au nouvel élu

une verte semonce, et en lui remontrant avec sévérité le danger de ses œuvres, fort goûtées, il est vrai, du public, mais que le vertueux prélat se croyait d'autant plus obligé de blâmer, sans les avoir, du reste, jamais lues. Le récipiendaire eut, paraît-il, toutes les peines du monde à contenir son indignation, et cela n'a pas lieu de surprendre lorsqu'on sait qu'il était l'homme le plus chatouilleux de son temps, et lorsqu'on voit, d'autre part, avec quelle abondance de cœur et quelle naïveté il avait, peut-être un peu à tort et à travers, distribué lui-même l'éloge.

Messieurs, nous ne sommes pas, à l'Académie; les éloges, pas plus que les critiques ne sont guère de mise parmi nous, du moins lorsqu'il faudrait les adresser à quelqu'un qui pourrait les entendre. Je n'insisterai donc pas sur les mérites de notre camarade, ni sur la valeur de ses œuvres: je craindrais de tomber dans un manque de goût qu'il serait le dernier à me pardonner. Mais, je lui dirai à lui, comme à tous ceux que nous avons la bonne fortune de recevoir aujourd'hui, que désormais ils nous appartiennent, et que notre plus grand désir est de nous associer à toutes leurs joies et d'applaudir à tous leurs succès. Là, nous sommes bien sur notre terrain. Sans doute, nous n'avons jamais songé à refaire quelque scène de cette pièce de théâtre qui eut son heure de grande vogue et dont le titre dit bien le sujet: *La Camaraderie*, cette peinture, si vive et si gaie à la fois, de l'intrigue impudente, de la cabale insolente et de la réclame effrontée. A l'inverse des personnages de la comédie, nous n'avons mis en commun ni des amour-propres, ni des intérêts, mais simplement nos cœurs; nous n'avons point voulu élever l'admiration facile et complaisante à la hauteur d'une institution, mais nous nous sommes fermement proposés d'entretenir et de développer en nous le don le plus gracieux qu'ait jeté dans notre berceau la bonne fée qui fut notre marraine, je veux dire la sympathie. A exploiter un pareil capital, on ne risqua jamais de faire faillite.

Messieurs, nos recrues de l'année, nous les devons pour une bonne part à la propagande active de notre excellent camarade, M. le proviseur Baudel, à son zèle infatigable pour le service de notre Lycée, et de l'Association amicale qui, suivant une formule heureuse, en est le prolongement naturel. Il sera, j'en suis sûr, profondément touché, en recevant l'expression de nos remerciements, ainsi que nos félicitations, pour son avancement si mérité.

Vous ne m'en voudrez pas, Monsieur le Proviseur, du souvenir que je viens de donner à votre prédécesseur; vous verrez plutôt dans mes paroles un gage des sentiments qui nous animent envers les administrateurs de notre Lycée. Vous en avez déjà recueilli le bénéfice, et, si vous l'avez ignoré jusqu'ici, je vous en donne à l'instant même la preuve en vous adressant nos compliments sincères pour votre récente promotion. C'est le même sentiment qui me pousse à féliciter M. l'Inspecteur d'Académie de la distinction si flatteuse dont il vient d'être l'objet. Puissent ces honorables représentants de l'Université, nos hôtes d'aujourd'hui, trouver dans ces récompenses méritées un encouragement pour leurs travaux croissants.

L'Université, semble-t-il, traverse en ce moment une phase critique. Le vieil édifice, remué jusque dans ses assises les plus profondes, cherche un nouvel équilibre. Dieu me garde de risquer un avis sur les graves problèmes qui préoccupent à cet heure tant d'esprits émi-

nents; j'aime mieux penser que les programmes, valent surtout par les hommes qui les appliquent, et me borner à dire à ces maîtres vaillants qu'ils ont toujours notre absolue confiance. Ils connaissent le but: former des intelligences, et quant au choix des moyens, leur esprit libéral et prudent trouvera toujours la mesure. Ils sont épris de progrès, mais ils redoutent les aventures; ils sont ennemis de la routine, mais respectueux de la tradition; ils savent en un mot que, si l'on veut rencontrer la sagesse, c'est dans les régions moyennes qu'il faut aller la chercher: *In medio stat virtus*.

Mais, je m'aperçois qu'il m'arrive comme à ce personnage de la comédie, lorsqu'il se trouve aux prises avec une situation délicate, « *mon latin me revient*. » Ce n'est pourtant pas, croyez-le bien, que je brigue le titre de fort en thème; je n'y ai pas la moindre prétention, encore moins un droit quelconque, n'ayant jamais su mettre un vers sur ses pieds. Au surplus, le moment serait bien mal choisi; car, si je ne me trompe, le latin de nos jours n'est guère en veine de bonheur. Il avait autrefois un superbe domaine, mais il a entendu sonner l'heure des revers; il a déjà perdu de fort belles provinces, et le voilà maintenant menacé d'une totale expropriation. Vous l'avez entendu: plus de latin; ce cri de guerre, qui donc la poussé? un lettré accompli, paraît-il. Décidément on n'est trahi que par les siens.

Je sais un temps où nous aurions reçu cette grosse nouvelle avec un vrai transport. Nous avions bien quinze ans; or, à cet âge, nous pouvons en convenir, n'est-ce pas, puisque nous causons entre nous, le latin en particulier, et les classiques en général, nous parurent toujours mortellement ennuyeux. Le mythe antique, même rajuni par son passage chez les modernes, nous semblait être un thème légèrement usé; dans notre irrévérence, nous aurions volontiers poussé le mauvais goût jusqu'à lui adresser quelque épithète dédaigneuse, jusqu'à le traiter de poncif.

Pour nous réconcilier, un moment, avec l'Olympe, il ne fallait rien moins que les vers du poète:

Regrettez-vous le temps où le ciel sur la terre
Marchait et respirait dans un peuple de Dieux?

et si nous aimions encore à entendre chanter la muse, c'est qu'elle était la muse des *Nuits*.

Ah! nous étions romantiques, romantiques à outrance; s'il nous eût été donné d'assister à la grande bataille, avec quel entrain nous aurions combattu sous la bannière d'*Hernani*! Nous ne soupçonnions pas alors qu'un jour viendrait où un esprit généreux tenterait de réconcilier les frères ennemis, et se proposerait, par l'effet d'une combinaison aussi ingénieuse que hardie de démontrer pièces en main le romantisme des classiques. Nous ignorions aussi, qu'au plus fort de la querelle un maître incomparable avait déjà tenté cette œuvre méritoire au cours d'une leçon fameuse dont M. Legouvé nous raconte les émouvantes péripéties dans une page délicieuse de ses *Souvenirs*. Ce jour-là, Villemain ne réussit, paraît-il, — en vérité il devait un peu s'y attendre, — qu'à fournir l'occasion aux deux partis en présence de se jeter un mutuel défi sous la forme d'applaudissements tantôt enthousiastes, tantôt ironiques, toujours provocateurs. Ce fut d'abord le tour des classiques, lorsque l'illustre professeur analysant la tragédie de *La mort de César*, l'un des sujets de sa leçon, fit ressortir, avec sa merveilleuse éloquence, les beautés nobles de cette œuvre. Mais les bravos changèrent bien vite

de côté, et, parmi les romantiques, comme tout-à-l'heure, ce fut un vrai délire quand il licieusement remarquer, que Voltaire avait de Shakespeare la scène tant applaudie, d'après, par leurs ardents rivaux.

La haute équité du Maître eut été, je le bien moins de notre goût que le fanatisme léralant de son impressionnable auditoire entendions, comme nos devanciers, dont l'admiration sans partage; nous préférons goûter sans mélange le plaisir que nous étions promis. Ainsi le drame nous charmait, roman nous ravissait; l'aventure exotique l'intrigue ténébreuse, les personnages trribaudes et truands, puis pour finir la vertu récompensée, tout cela faisait lices: Le panache régnait. C'est qu'en goût le plus pur ne présidait pas le plus au choix de nos lectures; ce n'étaient pas les *Orientales* ou les *Feuilles de La mare au Diable* ou *François le* aussi lorsque le livre défendu passait en mains, on entendait parfois ce mot mystère, dit sur un ton dont le sérieux n'en rien le comique: Prends garde, c'est Qu'était-ce donc, grand Dieu? quelque grisette, quelque histoire de mariage Elle n'allait jamais bien loin cette pauvre chure; elle avait beau se dissimuler derrière rempart de lexiques, les combinaisons savantes et les plus variées ne pouvaient ver. Tout, jusqu'à l'apparente application trop attentif lecteur, faisait deviner sa Comment la chose finissait, j'ai à peine de la dire: invariablement le livre était et l'élève puni: ainsi la morale était satisfait les classiques étaient vengés.

Messieurs, elle n'est pas nouvelle cette citation des mauvais livres, j'entends de ce n'est pas bon de laisser tomber dans les mains. Au cours du dernier siècle, c'est notre camarade qui nous l'apprend, écrivait: « Le lecteur est un homme qui a du goût, qui est délicat, qui s'attache fera rire son esprit, qui veut pointer qu'on le débauche, mais honnêtement des façons et avec de la décence. » En vant commentateur ajoute à l'adresse du présent: « ... Nous pouvons encore aujourd'hui profiter de l'arrêt si ferme et si net par Crébillon fils. »

On ne lit plus de romans au collège, on tendu. Pour se débarrasser des mauvais on a pris, je crois, le vrai moyen, c'est de ner à lire ceux qui sont bons. Si, cependant que jeune camarade à l'esprit mal fait, on à une curiosité prématurée, était tenté de la main sur ce fruit défendu, il conviendrait lui rappeler que la confiscation... et le encore et seront toujours des armes contre cette sorte de contrebande.

N'oublions pas toutefois que Marivaux expressément les droits du rire: Il savait effet, lui qui, après Molière et avant Bichais, l'avait si souvent provoqué, que, de tre beau pays de France, pour tous les de vie, ces droits furent toujours sacrés. Au l'audra-t-il que la jeunesse seule se voie de ce plaisir si éminemment français? Non je consens qu'au nom des bonnes me proscrire *Nana*; puisqu'il le faut, qu'crive encore *Sapho*; mais au nom de la demande grâce pour *Tartarin*.

Messieurs et chers Camarades, au lever mon verre, je formule un dernier c'est que l'année qui commence soit ément pour nous que celle qui vient de bois à la santé de tous nos camarades la prospérité de notre Association!

ALBERT DELLE

(A suivre).

ya entre les deux. Bradford, lui avait le germe du mal, sans rien de bon. Mais il possédait la bravoure froide et méprisante de sa race, la bravoure sans cris, sans gestes. Il attendait son sort avec résignation.

Robert s'approcha de lui.

— Levez-vous, dit-il.

Bradford resta immobile.

— Levez-vous, répéta le jeune homme.

On eût dit que le Yankee n'entendait pas.

— François! dit Philippe.

L'Alsacien comprit ce mot et dressa Bradford; puis, le saisissant à bras-le-corps, il le porta hors de la hutte.

Robert était sombre et résolu. Sa figure frappa Amine, qui jusqu'alors était resté muette.

— Qu'allez-vous faire? dit-elle.

— Justice! répondit le marin.

Ce mot tomba de ses lèvres comme une condamnation.

Bradford sourit avec mépris.

— Il paraît que vous êtes des assassins et que vous allez me tuer? demanda-t-il.

Comme on ne lui répondait pas, il regarda autour de lui avec hauteur. C'est alors qu'il aperçut M. Smoggeley.

— Ah! vous en êtes, cher docteur? Tous mes compliments. Vous faites un joli métier.

Malgré son assurance, Bradford dut baisser les yeux sous le regard dur et froid de son compatriote. Il ajouta:

— Oui, j'oubliais... Vous êtes de l'Ouest!... Parce qu'une petite fille est morte tuée par des nègres, vous voulez m'appliquer la loi de Lynch.

Smoggeley tourna les épaules sans répondre. Mais

Amine s'était levée.

— Une petite fille! dit-elle. La vôtre! C'est vous qui me l'avez arrachée, pour me tenir en votre pouvoir parce que vous aviez peur de moi! Assassin! assassin!

Bradford recula instinctivement. La douloureuse colère de la mère influait plus sur cette glaciale nature que l'implacabilité des hommes.

Robert avait ouvert la portière de la voiture où Jeanne était étendue. Mais Bradford n'aperçut pas la jeune fille.

— Ne bouge pas d'ici, dit Philippe à François.

Cependant, après avoir échangé quelques mots à voix basse, Robert et le docteur détélèrent la voiture, et, dénouant les cordes qui attachaient les mains de Bradford, ils l'assujétirent avec elles sur le dos du cheval, puis ils s'enfoncèrent dans la forêt.

Après une marche d'environ un quart d'heure, ils parvinrent dans une espèce de clairière dont le sol, noirci par la fabrication du charbon, pliait sous les pas. L'eau du ciel l'avait détrempe.

Cette clairière formait une espèce de cercle entouré partout de grands arbres qui se dressaient hauts dans leurs ramures vertes. Elle était sur un plateau, de telle sorte qu'on apercevait de là un fragment du chemin où attendaient François et Amine.

Bradford fut détaché du cheval et lié à un chêne. Puis tous les trois vinrent se mettre devant lui. Le Yankee était toujours impassible, et l'on voyait apparaître sur ses traits, comme un éclair, l'expression haineuse qui assombrissait son visage.

— Messieurs, dit Robert, cet homme a commis des crimes qu'en des temps calmes la loi punirait.

Aujourd'hui, rien n'est possible: c'est donc à vous de vous ériger en tribunal sans appel. Il nous a appelés assassins; il est bon qu'il sache que nous sommes pas des assassins, mais des juges...

C'était une scène solennelle au milieu de cette forêt du nouveau monde, par cette nuit où tous les fléaux étaient déchainés. Au loin l'incendie dont les dernières lueurs coloraient le ciel rouge; sur leurs têtes, le feu de Dieu qui déchirait la nue et la voix puissante du tonnerre qui faisait écho. Si la pluie avait cessé, le vent s'était levé de nouveau, secouant la cime des arbres et les faisant gémir dans leurs membrures profondes.

— J'avais une famille, continua Robert, il a tué ma famille. Oh! mon cœur bondit quand je me rappelle la maison de mon père pillée et les cadavres de miens jetés ça et là, au hasard! Il a causé la mort de Jean Cavalier, mon père, de ma mère, de mon frère. Je suis allé demander justice au chef de l'Etat. Il me l'a refusée. A vous de répondre, messieurs.

Bradford avait légèrement pâli pendant que la voix grave de Robert vibrait à son oreille. Il se contenta de tourner avec affectation les yeux du côté opposé. Mais quand le jeune homme se tut, il releva la tête:

— Prouvez, dit-il.

Robert prit dans sa poche le feuillet arraché au registre par Amine; Philippe et M. Smoggeley y jetèrent les yeux, bien qu'ils le connussent l'un et l'autre. Le docteur tendit silencieusement le papier au marin, qui le montra au Yankee en disant:

— Je prouve.

Bradford haussa les épaules.

Union des femmes de France.

— Dimanche à 2 heures, dans une des salles de l'hôtel de ville, s'est tenue une importante réunion des dames faisant partie de l'Union des femmes de France (groupe de Cahors).

M. le docteur Clary, inspecteur départemental du service des enfants assistés du Lot, a inauguré la série des conférences qui doivent être faites à la Société par les médecins de Cahors.

Le conférencier a exposé, en termes excellents, les règles qui doivent présider à une bonne hygiène de l'enfance; il a dit que cette question se rattache directement au but élevé et patriotique de cette Société.

Il s'est attaché à démontrer que la protection de l'enfance était une œuvre vitale pour le pays, dont la population est malheureusement stationnaire. Prendre l'homme dès le berceau, sauvegarder sa vie et diminuer l'effrayante mortalité des nouveaux-nés, c'est encore travailler efficacement à la régénération de la patrie.

Il a ajouté, dans une péroraison éloquente et patriotique, que la France comptait sur la femme pour donner à l'enfant une éducation morale et préparer ainsi une génération vaillante et prête à tous les sacrifices.

En terminant, M. le docteur Clary, a rappelé l'héroïque dévouement de la femme française à toutes les périodes de notre histoire nationale, il a dit que la femme rendrait une fois encore à la France sa gloire et son prestige passés.

Acte de dévouement.

— Le 2 février M. Albons, de Vers, accompagné de trois personnes, se rendait, en voiture, aux Masseries. Au moment où il quittait la route n° 33, l'arrière-train se sépara du reste du véhicule. La secousse provoquée par cet accident fit lâcher les rênes au conducteur, et le cheval, blessé par l'avant-train, ne tarda pas à s'emporter; il aurait certainement occasionné de graves accidents si le sieur Pierre Cayla, de Saint-Géry, qui se trouvait à ce moment sur la porte de sa grange, ne s'était précipité à la tête de l'animal.

M. Pastrie, entrepreneur, adjudicataire du chemin de fer de Montauban à Brives, est décédé samedi dernier à Gourdon. Par suite de cette mort, les travaux sont suspendus, afin de permettre à l'administration de liquider l'entreprise, et aux héritiers Pastrie de se mettre en instance, s'ils le jugent utile à leurs intérêts pour continuer la construction de la voie.

Ces circonstances sont d'autant plus regrettables que, non-seulement elles vont ajourner l'achèvement de la ligne, mais qu'elles privent de travail un grand nombre d'ouvriers pendant la saison rigoureuse que nous traversons.

Indemnité. — Les sous-lieutenants de réserve provenant des sous-officiers nommés en 1884 et 1885 recevront, d'ici au 25 février le mandat d'indemnité pour la première mise d'équipement.

Les sous-lieutenants de l'armée territoriale (ayant la même origine) nommés en 1885 jouiront de la même faveur; mais, faute de crédits, elle n'a pu être étendue aux sous-lieutenants territoriaux en 1884.

THÉÂTRE DE CAHORS

LE CONCERT DE LA LYRE CADURCIENNE.

Je ne sais rien de plus désagréable au monde que de parler d'un concert, et d'un concert qui a réussi. Ajoutez à cela, cette perspective d'avoir à dissenter, jeudi, sur une pièce qui vous tombe des nues et dont on ne sait rien, si ce n'est que c'est du Sardou, et qu'elle est fort discutée. Pour un peu, même, on devrait un long article aux *Noces de Jeannette* et à *Lucie de Lamermoor*, qu'on nous donnait samedi.

Samedi, dimanche, mercredi, les soirées théâtrales se touchent cette semaine, et volontiers on dirait, comme l'autre, dans la *Belle Hélène*, « trop de fleurs ! » Ah ! le métier de chroniqueur n'est pas toujours drôle, allez !

Heureusement, pour cette fois, l'accident qui est arrivé justement samedi, nous permet d'être bref. Donc, après avoir présenté tous nos souhaits de bienvenue à M^{lle} Stella Delamar, étoile de la mer, en bon français, et regretté vivement que la représentation ne nous ait pas permis de louer, comme nous l'eussions voulu, une chanteuse à qui nous devons nos remerciements pour les bonnes soirées antérieures; après avoir invoqué les clichés traditionnels en faveur de tous les autres pensionnaires de M. Hostermann, après avoir payé à la musique de *Lucie*, si poignante, et aux refrains exquis des *Noces de Jeannette* le tribut d'admiration auquel ces deux chefs-d'œuvre ont un droit égal, bien qu'à des titres divers, — nous passerons tout de suite et sans chercher de transition à la soirée de dimanche.

Et d'abord la salle. Je ne sais si elle avait été chauffée, je suis arrivé des derniers; mais tout ce que je sais, c'est que j'ai eu bien peu de peine à me caser à un fauteuil de premières. Toilettes exquis, frais minois, comme disait Valentin; je ne sais pas comment elle fait, mais, d'habitude, la *Lyre Cadurcienne* les évoque mieux qu'aucune autre Société de notre ville. Vous ne

pourrez jamais jurer avec elle que le parterre sera plein, mais vous pouvez parier d'avance que vous rencontrerez au pourtour des premières et dans les loges, des toilettes et des figures charmantes que vous y chercheriez vainement les autres soirs.

Est-ce que le goût qui préside au choix des morceaux est meilleur? peut-être; est-ce la sympathie qui s'attache à des artistes méritants qui ont eu tant de fois à lutter pour leur existence? peut-être. Cependant, pour cette fois, vous auriez perdu votre pari; cette partie du public s'est montrée revêche. Il paraît que des soirées données en ville, l'avait accaparée en partie. Et puis le froid était si intense, qu'il fallait avoir un fier courage pour se hasarder à mettre le nez dehors. Nous en étions réduits — pour un peu nous en ferions un éloge à la *Lyre* — au nombre très restreint des amateurs qui savent s'imposer tous les sacrifices pour entendre un morceau de musique. Ils n'ont pas été trompés dans leur attente.

Mais n'insistons pas, et si nous rappelons ces souvenirs un peu amers, c'est pour féliciter la société qui s'est réorganisée si vite et pour enregistrer un succès que nous n'espérions pas aussi complet, ni surtout aussi prompt. Il n'est rien de tel que de vouloir. La façon dont la Société a exécuté son duo d'*Elisa et Claudio* et sa fantaisie sur une *Soirée musicale à Etaules*, deux morceaux de maîtres et de teintes fort différentes, nous l'a prouvé. Tout le monde a compris que dans les louanges nous faisons la part très grande à M. Combes, le sympathique directeur. Nos compliments aussi à M^{me} Combes, qui a tenu le piano toute la soirée et à qui revient un peu du succès des artistes. Ceux qui savent combien il est ennuyeux d'accompagner du chant sur un piano, pendant deux heures, ne nous sauront pas mauvais gré de la parenthèse. Quant à ceux, plus nombreux encore, qui connaissent le réel talent de M^{me} Combes, ils s'étonneraient que nous n'en eussions rien dit.

Faut-il dire à M. Michel que nous l'aimons mieux — c'est une erreur de goût peut-être — dans la mélodie des *Cloches du Soir* que dans la chansonnette qu'il nous a dite, le *Ténor Léger*. Il n'a pas mal chanté, d'ailleurs, ni l'une ni l'autre et a eu un assez joli succès pour qu'il ne se fâche pas si nous nous contentons de l'en féliciter. Nous avons hâte d'arriver à M. Dutrey, pour qui nous avons gardé tout le gros bouquet de nos félicitations. Voix superbe, diction parfaite, chant très bien nuancé, bref, toutes les qualités d'un ténor excellent. Il nous a fait reprendre plaisir — et à notre sens c'est son plus bel éloge — au grand air de *Lucie*, qu'on nous avait chanté — autrement il est vrai — la veille, et goûter un charme nouveau aux couplets si ressassés pourtant de la *Favorite*. Puisque aussi bien, M^{lle} Doutra a paru avec lui dans le duo final du IV^e acte de la *Favorite*, nous profitons de la transition pour la remercier du plaisir qu'elle nous a fait dans ce passage de l'opéra célèbre, dans l'air de la *Juive* et du *Trouvère*. Elle les a fort bien détaillés et elle y a eu un assez vif succès. Peut-être, même, méritait-elle mieux que ce qu'elle a eu; mais cette délicieuse M^{lle} Cassé — que nous ne reverrons plus — nous avait rendus si exigeants ! Quoi qu'il en soit, M^{lle} Doutra est bonne chanteuse, fort bonne même, et est demeurée un des bons éléments de succès du concert, avec les frères Belgarric.

Toujours les mêmes, ceux-là, et toujours les bien venus. Ils font rire, et ils font si bien rire ! Ils ont des sentimentalités si drôles dans leurs *Élégies d'amour*, des élans et des souvenirs de passion si intenses dans le *Bouquet de Pissenlits*. Hélas ! c'est toujours ainsi que les amours finissent, par des fleurs sèches et dont on fait de la tisane.

Faut-il dire à tout Cahors, qui les a applaudis une fois ou l'autre, combien ils ont été drôles dans les deux chansonnettes nouvelles qu'il nous ont données et dans cette opérette d'Offenbach, si extraordinaire, la *Legon de Chant*, ou les féliciter surtout de leur joli débit dans le duo de *Colinette*, vous savez bien :

Colinette un jour au bois s'en alla...

Mais il est temps de s'en aller, non au bois, mais au lit. Je souffle ma chandelle. A revoir, chers lecteurs, et puissiez-vous passer bon nombre de soirées aussi gaies que celles d'ou je sors, grâce à la *Lyre Cadurcienne*; et vous qui êtes allés au concert et me faites l'honneur de me lire, n'est-ce pas que vous ne regrettez pas votre temps et que vous voudriez, comme moi, qu'on eût souvent l'occasion de le dépenser aussi bien ?

Nous pouvons annoncer à nos lecteurs que c'est le mercredi 10 février, que la troupe de M. F. Achard viendra représenter *Georgette*, l'œuvre nouvelle de Sardou.

L'interprétation sera hors ligne, les artistes ayant été choisis et stylés par M. Sardou lui-même qui a consacré dix journées entières à leur indiquer ses moindres intentions.

M. F. Achard (du Gymnase), le créateur de M. Alphonse, de *Bébé*, etc., etc., joue le rôle de Clavel. C'est Mlle Marie Grandet (également du Gymnase), où elle a joué *Serge Panine*, le *Roman Parisien*, etc., etc., qui remplit le rôle de Georgette. Mlle Pazza, que nous avons applaudie l'année dernière sous les traits de Mme de Thauzette, dans *Denise*, a consenti, à la demande de M. Sardou, à coiffer les cheveux blancs de la comtesse de Chabreuil. Mlle Cortazzi, qui a été choisie par M. Sardou, après une brillante audition parmi une douzaine de concurrentes, personnifie Paula.

Guérisons rapides. — Il est bien prouvé par la science que le seul remède contre les mauvaises bronchites, remède qui guérit rapidement les rhumes négligés, les toux opiniâtres, le catarrhe, les irritations de poitrine, l'asthme, l'extinction de voix, ce sont bien les *Dragées Russes*, vendues dans toutes les Pharmacies 1 fr. 50 le flacon de 50 dragées.

Bibliographie

LE MONDE ILLUSTRÉ, Sommaire du numéro du 7 février 1886. — Texte : Courrier de Paris, par Pierre Véron. — « Trente ans de Paris, par Alphonse Daudet. — Nos gravures : Les événements d'Orient, La croix rouge dans les Balkans; Le théâtre illustré; « L'Avare », tableau de M. Brucklajos; Amilcare Ponchielli; Bressant; Les puits du vieux Louvre; — « La Clarinette en mi bémol » (nouvelle), suite, par Edouard Montagne. — Revue anecdotique, par Lorédan Larchey. — Chronique musicale, par Albert de Lasalle. — Echees. — Récréations de la famille. — Gravures : Les uniformes de l'armée grecque. — La croix rouge dans les Balkans. — « Trente ans de Paris ». — Les fêtes de l'industrie et du commerce parisiens. — « L'Avare », tableau de M. Brucklajos. — Amilcare Ponchielli. — Bressant. — La citerne de Philippe-Auguste. — M. Giuseppe Guidicini. — Echech. — Rébus. — Bureaux 13, Quai Voltaire, à Paris.

LE BON JOURNAL, Sommaire du numéro du 7 février 1886. — André Theuriet : La Troite. — H. Sérignan : Les Organes de Paris. — Hector Malot : Le Lieutenant Bonnet (suite). — Victor Cherbuliez : Le Comte Kostia (suite). — Jules Moineux : Monographie de la police correctionnelle. — Jules Claretie : Le Train 17 (suite). — Xavier de Montépin : Jean Vaubaron (suite). — Constant Guéroult : Les Dames de Chamblas (suite). — Bureaux rue Racine, 26, Paris.

LE TOUR DU MONDE. Nouveau journal de voyages. Sommaire de la 1309^e livraison (6 février 1886). — La Perse, la Chaldée et la Susiane, par M^{me} Jane Dieulafoy, officier d'académie. — 1881-1882. — Texte et dessins inédits. — Douze gravures de Taylor, Tofani, Barclay, M^{lle} Marcelle Lancelot, D. Lancelot et Thiriart. — Bureaux à la librairie Hachette et C^o, boulevard St-Germain, 79, à Paris.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. Sommaire de la 688^e livraison (7 février 1885). Texte : Le capitaine Bassinoire, par J. Girardin. — Le Pont-Neuf, par Louis Sevin. — L'occasion fait le larron, par Claire Chemin. — Les naufragés de la Calypso, par le capitaine Mayne-Reid, traduit de l'anglais, par M^{me} Gustave Demoulin. — Les feuilles mortes. — Pauvre Médor, par F. des Malis. — Dessins de : Tofani, Sellier, Théron, Pranshnikoff — Bureaux à la librairie Hachette et C^o, 79, boulevard Saint-Germain, à Paris.

La 12^e livraison de la GRANDE ENCYCLOPÉDIE (prix : Un franc), a paru cette semaine chez MM. A. Lévy et C^o, 13, rue Lafayette, et chez tous les libraires.

Cette livraison comprend, entre autres, des biographies très intéressantes des Adams et d'Adisson, le célèbre littérateur Anglais et un article très complet de M. E. Levasseur sur Aden, et renferme les cartes d'Adélaïde, d'Aden et de nombreuses illustrations.

JOURNAL DE L'AGRICULTURE, fondé par J.-A. Barral. — Rédacteur en chef : Henry Sagnier. — (G. Masson, éditeur, 120, boulevard St-Germain, Paris). Un an, 20 fr. — Abonnements d'essai : 1 mois, 1 fr. 50 en timbres poste. — Sommaire du N° 878, du 6 février 1886 : H. Sagnier. Chronique agricole — E. Mir. Le prix des engrais chimiques. — X... Assimilation de l'azote par les plantes. — De la Morvonnais. — Diminution de la culture du sarrasin. — Chabot. Pisciculture. Les salmones. — De Sardiace. Pulvérisateurs contre le mildew. — Baumgartner. Protection et libre-échange. — Cotard Aménagement des eaux en France. — Tanviray. Fonctionnement des syndicats agricoles. — G. Marsais. Société nationale d'agriculture. — Rémy. Revue commerciale et prix courant des denrées agricoles. — Boîte aux lettres. — Gravures noires : Pulvérisateur contre le mildew (4 fig.).

VOULEZ-VOUS TOUSSER ?

Prenez les **Pastilles BRACHAT**, à la Sève de pin, au *Lactucarium* et à la *Codéine*. Ces pastilles, d'un goût très agréable, remplacent avec une grande supériorité toutes les préparations au goudron, pâtes et sirops connus jusqu'à ce jour, car elles donnent un calme immédiat aux organes irrités. Elles guérissent, en moins de 48 heures : toux, rhumes, catarrhes, asthmes, coqueluche, maux de gorge, bronchites, tant aiguës que chroniques, et, en général, toutes les maladies et inflammations des voies respiratoires.

La boîte, 1 fr. 50 franco, contre mandat ou contre 10 timbres-poste, à la pharmacie BRACHAT, 61, rue Lefebvre, Bordeaux.

Demander les **Pastilles BRACHAT** dans toutes les bonnes Pharmacies.

INJECTION BROU

40 ANS DE SUCCÈS
La seule guérissant, sans rien adjoindre, les écoulements anciens ou récents.
Expédition franco contre mandat-poste. — Prix : 5 fr. le Flacon.
J. FERRÉ, Ph^o, 102, rue Richelieu, PARIS

BOURSE. — Cours au 9 février.

3 0/0.....	81 65
3 0/0 amortissable (ancien).....	84 25
3 0/0 id. 1884.....	00 00
3 0/0 id.	107 10
4 1/2 0/0 ancien.....	107 10
4 1/2 0/0 1883.....	109 10

Dernier cours du 8 février.

Actions Orléans.....	1,265 00
Actions Lyon.....	1,267 00
Obligations Orléans 3 0/0.....	390 00
Obligations Lombardes (jouissance janvier 1884).....	315 50
Obligations Lombardes (jouissance.....)	320 00
Obligations Saragosse (jouissance janvier 1884).....	324 00

Étude de M^e DELBREIL, licencié en droit, avoué à Cahors.

EXTRAIT

Jugement de séparation de biens

Suivant jugement du tribunal civil de Cahors en date du vingt-sept janvier dernier, la dame Marie Escande, sans profession, domiciliée du lieu de Lavit, commune du Boulvè, a été déclarée séparée de biens d'avec le sieur Jean Sagnes, son mari, domicilié avec elle.

Pour extrait certifié véritable, Cahors, le huit février mil huit cent quatre-vingt-six.

L'avoué poursuivant, DELBREIL.

Étude de M^e MAZIÈRES, avoué à Cahors, rue du Portail-Alban, n° 10.

VENTE

SUR SURENCHÈRE

A SUITE DE

Saisie immobilière

Fixée au samedi au vingt-sept février mil huit cent quatre-vingt-six, à midi précis, au palais de justice de Cahors, audience des criées du tribunal civil de Cahors.

Suivant procès-verbal de M. Balitrand, huissier à Cahors, en date du six octobre dernier, dénoncé le dix du même mois d'octobre, enregistré et transcrit ainsi que l'exploit de dénonciation au bureau des hypothèques de Cahors, le quinze du même mois, vol. 102, numéros 21 et 22.

Il a été procédé à la requête de M. Jean Terret, négociant en vins, habitant et domicilié de la ville de Cahors.

Lequel a constitué M^e Scipion DELBREIL pour son avoué près le tribunal civil de Cahors, y demeurant Cours de la Chartreuse numéro 10.

Sur la tête et au préjudice du sieur Pierre Flaujac, ouvrier charpentier, domicilié de ladite ville de Cahors, à la saisie réelle des biens ci-après désignés.

Biens surenchérés à vendre.

DEUXIÈME LOT

2^e Une maison située dans la rue du Four, formant le numéro 209 du plan cadastral de la commune de Cahors, que le sieur Flaujac Pierre a acquise à l'audience des criées du tribunal civil de Cahors, ayant précédemment appartenu au sieur Pierre Rollès, maçon, genre Nogue, mais actuellement la propriété dudit Pierre Flaujac, quoique sur la tête dudit Rollès, la mutation n'ayant pas été faite.

Cette maison est construite en pierres et tuiles, elle est à deux étages et à trois ouvertures, y compris la porte d'entrée; elle porte le numéro 12, elle tient au Nord à rue du Four Sainte-Barbe, à l'Est à Péliissier, charpentier, à l'Ouest à Alix, cordier, elle est portée à la matrice cadastrale pour un revenu de trente-six francs.

3^e Un sol de Maison, numéro 209 dudit plan, section N, d'une contenance approximative de soixante centiares, première classe, d'un revenu de un franc cinquante-cinq centimes.

Les immeubles ci-dessus désignés, sont situés dans la commune de Cahors et sont jadis et exploités par ledit sieur Pierre Flaujac.

Le cahier des charges dressé par M^e Delbreil, pour parvenir à la vente desdits biens, a été déposé au greffe du tribunal civil de Cahors, le quatre novembre dernier, la publication a été faite le douze décembre courant et l'adjudication desdits biens a été continuée au trente janvier dernier. Ce jour-là le deuxième lot fut adjugé, moyennant treize cent francs à M. Talou, qui élit command en faveur du sieur Baptiste Cammas, dit Grillou, maçon à Lalbenque. Mais par acte fait au greffe dudit Tribunal, le cinq février courant, Monsieur Alix Pierre, fabricant cordier, domicilié à Cahors, constituant M^e Mazières, pour son avoué, a surenchéri du sixième en sus des charges, le prix du deuxième lot qu'il a déclaré porter à quinze cent vingt francs.

En conséquence, l'adjudication du dit deuxième lot, aura lieu le **samedi vingt-sept février courant**, à midi, à l'audience des criées dudit tribunal civil de Cahors, au palais de justice de ladite ville, sur la nouvelle mise à prix de quinze cent vingt francs, en sus des charges, ci. 1,520 fr.

Il est en outre déclaré à tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription pour cause d'hypothèques légales, qu'ils devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication sous peine de déchéance.

Pour extrait certifié véritable. Cahors, le huit février mil huit cent quatre-vingt-six.

L'avoué poursuivant, MAZIÈRES.

Enregistré à Cahors, le février mil huit cent quatre-vingt-six, C^o reçu un franc quatre-vingt-huit centimes, décimes compris.

Signé : DALAT, receveur.

LE TÉLÉGRAPHE

JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN

Contenant les dernières nouvelles jusqu'à 7 heures du soir, est expédié par les trains rapides du soir même, et distribué 24 heures avant les autres journaux.

Le *Télégraphe* sera servi à l'essai à toute personne qui en fera la demande.

On s'abonne à Paris, 5, rue Coq-Héron

Trois mois : 12 fr.; Six mois : 24 fr.; Un an : 48 fr.

PÉPINIÈRES SÉGUELA

Près du Pont Valentré, à Cahors.

(20 hectares en culture d'Arbres et Vignes Américaines).

MISE EN VENTE DES RIPARIAS

Boutures 1^{er} choix de 0^m50 de long, 30 fr. le mille.

Les Riparias à gros bois et à larges feuilles (Tomenteux et grands Glabres) de mes Vignobles de Cahors et de Langle, près Caillac ont été primés par la Société agricole et industrielle du Lot en 1885. Cette récompense atteste suffisamment avec quelle vigueur de résistance ces plants se comportent dans nos terrains du Lot. La greffe qui effraye tant de propriétaires y réussit très bien, même faite par des personnes inexpérimentées, lorsqu'elle est pratiquée dans certaines conditions, que je me fais un plaisir de communiquer. Je me charge d'ailleurs du greffage des plants sur place, à l'entreprise et payable après la reprise, moyennant 0 fr. 05 par greffe réussie.

Nota. — Mon Etablissement autrefois en face l'Hospice est situé même rue, près le Pont Valentré.

MAISON DES 100,000 PALETOTS

ROLDES & MOILIN

Maison principale à Périgueux

Draperies et nouveautés Françaises et Anglaises pour Vêtements sur mesure. — Habillements tout faits. — Confection très soignée. — Uniformes et Livrées.

CHEMISES SUR MESURE

Gilets et Caleçons de flanelle. — Couvertures de voyage. — Vêtements de Caoutchouc. — Faux-cols. — Cravates, etc., etc.

PRIX MODÉRÉS. — TRAVAIL IRRÉPROCHABLE

M. Victor PIZANY, premier coupeur, intéressé Gérant de la Maison

Nota. — Pour cause d'agrandissement les magasins et ateliers situés rue de la Liberté n° 11 sont transportés boulevard Gambetta 32 (En face la Mairie).

GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS A PRIX FIXE

Le système de vendre tout à bon marché et entièrement de confiance est absolu dans la maison.

Maison de Confiance

Tout article qui a cessé de plaire est échangé ou remboursé, au gré de l'acheteur.

PONTIÉ

Jacques FONTÈS Successeur

Boulevard Gambetta et rue Fénélon. — CAHORS

Nouveautés pour Robes, Confections pour Dames et Enfants, Soieries en tous genres, Velours, Fourrures, Manchons, Spécialité d'articles pour deuil, Tissus et Châles, Nouveautés pour Hommes, Draperies en tous genres, Gilets fantaisie, Cravates, Flanelles de santé, Toiles en tous genres, Linges de table, Etoffe pour ameublements, Tapis d'appartements et pour Eglises, Couvertures, Mousselines, Rideaux, Spécialité pour Corbeilles de Mariages, Châles, Cachemire des Indes et de France, etc. — Envoi d'échantillons sur demande. — Expédition franco de port pour tout achat au-dessus de 20 francs.

Nota. — L'honorable Maison PONTIÉ est connue très avantageusement dans tout le département pour traiter les affaires de confiance. Jacques FONTÈS, son successeur, ayant des rapports directs avec les premières fabriques de France et de l'Etranger, continuera à Cahors à offrir au moins les mêmes avantages que les grandes maisons de Paris.

COSTUMES D'ENFANTS

LUCETTE BATAILLE

TAILLEUSE

CAHORS, rue du Lycée, n° 21 — Au 1^{er} étage

PRIX MODÉRÉS

BAYLES, Opticien

3, rue de la Liberté, CAHORS

A l'honneur de prévenir les personnes qui ont la vue fatiguée par le travail ou par des verres mal appropriés à leurs yeux qu'on trouvera chez lui un grand assortiment de :

Lunettes, Pince-Nez, Conserves en verre cristal blancs, bleus, verts et fumés, des meilleures fabriques de Paris, Verres de rechange pour myopes, pour presbytes, Longues-Vues, Lorgnettes, Jumelles de spectacle et marine, Lorgnons, Face à main, Boussoles, Loupes Pièces à lire, Microscopes, Compte-fils, Baromètres, Thermomètres, Hygromètres, Eprouvettes, Pèse liqueurs.

Alambics pour l'essai des vins, Lampes à esprit, Boîtes de Mathématiques, Globes terrestres, Pochettes, Pantomètres, Graphomètres, Equerres, Mètres, Doubles-décimètres, Décimètres rubans acier, Niveau d'eau et à bulle d'air, Pieds, Mires, Jalons, Chaines d'arpenteur, Fiches, Filets à plomb, Echelle de proportion, Méridien, Téléphones, Monocles, Stéréoscopes.

Lanternes magiques, Timbres, Cachets secs et à tampon, Porte-Monnaie, Canons, Revolvers, Epreuves de stéréoscopes, Groupes et Paysages. — Réparation d'instruments de précision, Achat de vieilles matières d'Or et d'Argent, Bijouterie religieuse, Orfèvrerie et Couverts Christofle, Réargenture.

SONNERIES ÉLECTRIQUES.

AVIS

M. SALINIÉ, ancien maître d'hôtel, 7, rue St-Maurice, Cahors, à l'honneur de prévenir le public, qu'il vient d'avoir la représentation d'un des plus grands domaines de l'Hérault, pour les **Plants Américains** de toutes les variétés et choix, qu'il pourra fournir promptement à des prix très avantageux et garantir les espèces.

PLANTS AMÉRICAINS

SORTANT DES PROPRIÉTÉS

J. COMBETTE, DE FRONTIGNAN

le mille.
Jacquez fructifères racinés, à 90 fr.
Jacquez fructifères en bout., à 20 fr.
Riparias Fabre, tomenteux :
— Géant en racinés, à 80 fr.
Riparias en boutures, à 20 fr.

Ces PLANTS sont garantis sur facture.

S'adresser à M. CAYREL, représentant à CAHORS, rue Fénélon, n° 12.

DEMANDE

M^{lle} Lucette Bataille, tailleur en COSTUMES D'ENFANT, rue du Lycée, 21, demande des apprenties.

ASTHME

CIGARETTES de GRIMAULT & C^{ie} au CANNABIS INDICA
Le plus efficace des moyens connus pour combattre l'asthme, l'oppression, la toux nerveuse, les catarrhes, l'insomnie. — Paris, Pharm. 1, rue Bourdaloue.

Maladies des Enfants

SIROP DE RAIFORT IODÉ

De GRIMAULT & C^{ie}, Ph^{rs}, à Paris
Plus actif que le sirop antiscorbutilique, excite l'appétit, fait fondre les glandes, combat l'asthme et mollesse des chairs, guérit les gourmes, croûtes de lait, éruptions de la peau. Dépuratif par excellence.

Dépôt à PARIS SIROP PHÉNIQUE VIAL

Combat les microbes ou germes des maladies de poitrine, réussit merveilleusement dans les **Toux, Rhumes, Catarrhes, Bronchites, Grippe, Enrouements.**

Dépôt à Cahors, pharmacie Vinel.

LE CAFÉ DES GOURMETS

est composé des meilleures sortes. Il ne contient aucun mélange de Chicorée ou autres substances analogues. Toutes les boîtes doivent être scellées par deux bandes portant le nom **TREBUCHEN**. ÉVITER LES IMITATIONS DU TITRE OU DE L'ÉTIQUETTE.

Le propriétaire-gérant, Layton.

ÉLEGANCE — PLUS DE DOS RONDS — SOUTIEN avec les

BRETELLES AMÉRICAINES HYGIÉNIQUES



La BRETELLE AMÉRICAINNE élargit la poitrine, produit une libre respiration et a une valeur inappréciable pour la jeunesse. Elle écarte toute tendance au **Dos Rond**, renforce la voix et les poumons et est indispensable par le bien-être qu'elle donne à tous ceux qui en font usage.

Prix suivant qualité : 3, 5, 7.50 et 10 fr.

Seul dépôt chez : J. LARRIVE, fils aîné, 16, rue de la Liberté, Cahors

Machines à coudre de tous systèmes, garanties sur facture.

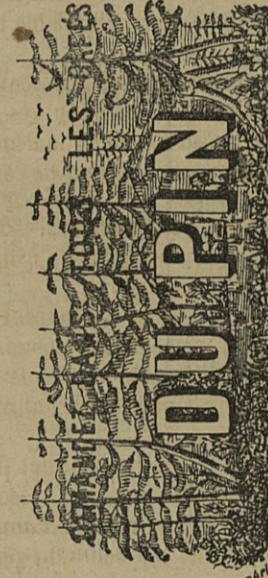
MERCERIE, BONNETERIE, DRAPERIE, CHAUSSURES, ARTICLES DE VOYAGE ETC

EXPOSITION

CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand tailleur à CAHORS, rue de la Liberté.



LIQUEUR DITE ELIXIR DES VOSGES

MÉDAILLE D'OR

FOURGEAUD & LACOSTE

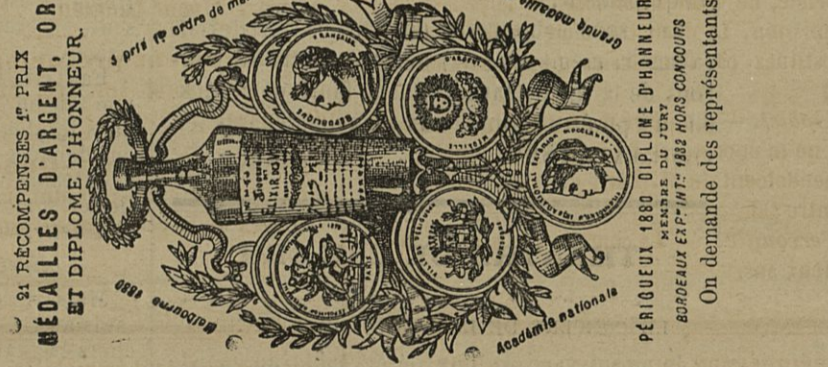
PÉRIGUEUX

Il est facile d'imiter. Il est difficile de créer

l'Elixir des Vosges est une liqueur SUI GENERIS dont les Bourgeois de Sapin forment essentiellement la base.

Il n'est pas et ne veut pas être une imitation de la GRANDE CHAMPAGNE.

On demande des représentants sérieux, pouvant fournir de très bonnes références.



L'ATLAS NATIONAL

Par F. DE LA BRUGÈRE, membre de la Société de Géographie, membre du conseil de la Société de Géographie de Paris, lauréat des Sociétés savantes, etc., etc.

NOUVELLE ÉDITION MISE A JOUR, récompensée aux Expositions universelles ET CONTENANT LA GÉOGRAPHIE DE LA FRANCE ET DE SES COLONIES

Histoire, commerce, industrie, agriculture, chemins de fer, géographie physique, politique, économique, militaire, etc. 125 CARTES COLORIÉES, tous les départements, les Colonies et les PLANS EN CHROMO des grandes villes de France

L'ouvrage complet en 125 liv. à 15 cent. ou en 25 séries à 75 centimes ne reviendra qu'à 18 fr. 75 AVEC 125 CARTES COLORIÉES

La 1^{re} liv. à 15 c. contenant la grande carte des chemins de fer, en 10 couleurs, est en vente chez tous les libraires et un spécimen gratis à FAYARD, éditeur, 78, Bd St-Michel, Paris, ou adresser, 75 cent. timb. pour recevoir la 1^{re} série

CHEMISES sur mesure pour HOMMES

AU GRAND MAGASIN VERT

MAISON DE CONFIANCE

N.-B. LAUR

19, rue de la Liberté et rue des Boucheries, 24, Maison GIRAUD, Cahors.

NOUVEAUTÉS, SOIERIES, DRAPERIES, TOILERIE, AMEUBLEMENTS, ETC., ETC. CHÂLES, SPÉCIALITÉ POUR CORBEILLES DE MARIAGE.

COSTUMES sur mesure pour HOMMES

Vu l'extension toujours croissante des affaires La Maison s'est adjoint un coupeur. Les Pers onnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance seront satisfaites d'Elle sous tous les rapports. La Chemise sur mesure pour Homme s'y traite dans d'excellentes conditions de bon Marché et d'un fini complet. — Comme par le passé vous y trouverez un Assortiment considérable des Article ci-dessus mentionnés, sortant des Premières Maisons françaises et étrangères ce qui lui permet de ne livrer que des Marchandises irréprochables à des prix réduits et de ne redouter aucune Concurrence.